

# Gouvernance locale : « Pas un euro d'argent public contre les Palestiniens »

**Nous refusons qu'un seul euro public, français ou européen, ne soit utilisé en notre nom contre le peuple palestinien.**

Le but d'une action sur la gouvernance locale est de couper les liens entre les municipalités, régions, etc. et Israël au niveaux culturel, économique et diplomatique.

Le boycott local peut être utile à renforcer le boycott des consommateurs au niveau local et institutionnel. Il peut assurer que les investissements, contrats et accords commerciaux officiels et institutionnels excluent les entreprises et les institutions israéliennes, et participer ainsi à mettre un terme à l'occupation et aux violations du droit international. Ce type d'actions est très efficace économiquement puisque des municipalités à travers le monde ont déjà stoppé leur coopération avec des partenaires israéliens ou avec des partenaires d'autres nationalités qui collaborent avec Israël et sont par là complices des violations permanentes du droit. Pour en savoir plus, consultez notre page « Désinvestissement ».

Ce type de boycott peut faire prendre conscience aux citoyens de ce dont Israël se rend coupable chaque jour envers des millions de palestiniens, et éduquer les citoyens sur la réalité de l'occupation israélienne, et encourager des actions de solidarité au niveau local. Nous devons imposer ce débat sur les scènes publiques locale, nationale et européenne.

Les citoyens et associations peuvent se regrouper pour interpeller leurs élus et leurs institutions, et mettre la pression sur eux afin que cesse la collaboration française avec l'Etat israélien, les accords commerciaux, culturels, sportifs, les jumelages etc.

Les élus et les citoyens peuvent faire passer des motions, résolutions, vœux etc., afin de porter le débat au cœur des institutions françaises, d'autant que la France est complice d'Israël, ne serait-ce que par son silence bienveillant devant les violations graves, continuelles et inacceptables du droit international par Israël depuis de très nombreuses, trop nombreuses, années.

Un exemple d'initiative locale a été la proposition de vœu d'élus du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), au Conseil Régional de Rhône-Alpes en octobre dernier. Ce vœu était défendu initialement avec les élus du groupe « Parti de Gauche et Apparentés ». Le groupe des Verts a souhaité se joindre au vœu et ces élus

sont parvenus à une rédaction commune :

« *Le Conseil Régional :*

– *Rappelle son attachement à l'existence de deux Etats viables, Israélien et Palestinien, dans des frontières reconnues et sûres et demande l'application de toutes les résolutions de l'ONU afférentes à l'avenir des deux peuples.*

– *Mandate l'exécutif pour soutenir la campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions), appelant au boycott des produits provenant d'Israël, notamment dans le cadre des marchés qu'il serait amené à conclure et de n'octroyer aucune aide à des entreprises tirant profit de l'occupation et de la colonisation.*

– *Demande à l'exécutif de rompre toute relation avec tout organisme soutenant l'occupation et la colonisation. »*

Le président de la région, M. Queyranne, hostile à tout débat sur la question palestinienne, s'est arrangé pour faire reporter le débat.

Il a donc fait voter les vœux de l'exécutif et a clos la séance en prétextant que le temps nécessaire pour examiner les vœux suivants n'était pas suffisant.

## **Une autre exemple est cette lettre envoyée en mai 2010 à M.Malvy, président du conseil régional de Midi Pyrénées, à propos d'accords économiques entre le conseil régional et l'Etat d'Israël :**

« *Monsieur le président,*

*Selon nos informations, une mission économique d'entreprises de Midi-Pyrénées va se rendre à Tel Aviv pour poursuivre la coopération économique entre notre région et l'Etat d'Israël. Cette mission est financée par le conseil régional Midi-Pyrénées.*

*A l'heure où Gaza meurt à petit feu du blocus de l'Etat d'Israël, où les droits les plus élémentaires de la population palestinienne sont bafoués par lui, où, selon le rapport Golstone de l'ONU, l'intervention militaire contre Gaza en 2008 a mis en évidence des « crimes de guerre voire contre l'humanité », cette décision était déjà inadmissible.*

*Mais aujourd'hui, l'Etat d'Israël a à nouveau fait preuve de son mépris le plus absolu contre le droit international. Il a commis un acte de piraterie en pleine Méditerranée, tuant et blessant des dizaines de militants, venus simplement apporter une aide humanitaire à la population de Gaza.*

*Le financement de cette coopération économique avec cet Etat hors la loi et criminel ne peut que participer à favoriser les politiques les plus extrémistes et précipiter davantage le proche Orient dans l'abîme. Ce financement doit donc cesser comme toute coopération dans tous les domaines.*

*Nous vous demandons donc, monsieur le président, par cet acte de retirer ce financement et de vous engager pour le boycott de l'Etat d'Israël, seule mesure pacifique capable de faire plier l'Etat d'Israël pour, qu'enfin, les droits du peuple palestinien soient reconnus dans un Etat libre, souverain, indépendant et démocratique.*

*Veillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations internationalistes.*

*Pour le NPA, Myriam Martin »*